

Problèmes gynécologiques

L'endométriose, un mal caché chez la femme

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Depuis le 13 mars dernier, l'association Endofigabon a officiellement lancé son combat contre cette pathologie aux multiples conséquences.

Il aura fallu attendre la Journée mondiale de l'endométriose, consacrée par la communauté internationale et célébrée le 13 mars dernier, pour qu'on se rende compte que de nombreuses femmes au Gabon souffrent de cette maladie. S'il est difficile, faute d'études, d'avoir des données chiffrées sur la proportion de la population féminine atteinte par ce mal, il n'en reste pas moins que plusieurs femmes ou couples en souffrent.

Méconnue du grand public, l'endométriose est une affection liée aux menstruations fortement douloureuses. Cette maladie tire son nom de l'endomètre, qui est le tissu tapissant l'utérus. Sous l'effet des hormones (oestrogènes), au cours du cycle, le tissu s'épaissit en vue d'une potentielle grossesse. S'il n'y a pas fécondation, il se désagrège et saigne. Ce sont les règles.

Chez la femme qui a de l'endométriose, des cellules vont remonter et migrer via les trompes. Le tissu semblable au tissu endométrial se développe alors hors de l'utérus, et provoque des lésions, des adhérences et des kystes ovariens, dans les organes colonisés. Cette colonisation, si elle a principalement lieu sur les organes génitaux et le péritoine, peut fréquemment s'étendre aux appareils urinaire, digestif et, plus rarement, pulmonaire.

AUCUN TRAITEMENT CURATIF. La maladie touche la population féminine en âge de procréer. Il n'est pas rare, aujourd'hui, de voir de très jeunes femmes atteintes par cette pathologie. Celles qui le sont sévèrement, se plaignent d'avoir souffert depuis l'apparition de douleurs gynécologiques violentes, sans que le médecin ait évoqué une possible endométriose.

Il existe aussi des cas de femmes ménopausées ou opérées par hystérectomie et ovariectomie qui continuent à souffrir d'endométriose, notamment à cause des traitements hormonaux de substitution. Mais le symptôme le plus courant

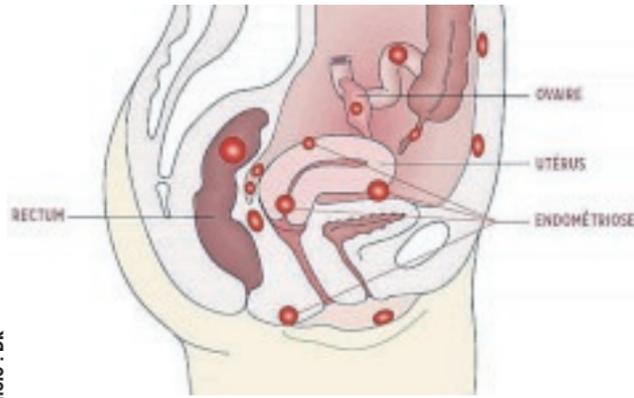


Photo : DR



Photo : DR



Photo : DR

L'endométriose affecte plusieurs organes de la femme. Photo du milieu : Teg-Yess Moutchinga Moutchinga, présidente de l'association Endofigabon. Photo de droite : Depuis le 13 mars dernier, l'association a lancé son combat contre l'endométriose.

est la douleur : règles douloureuses; douleurs pendant les rapports sexuels et pelviennes fréquentes; défécation douloureuse, difficulté pour uriner, douleurs abdominales, douleurs pelviennes ou lombaires pouvant irradier jusque dans la jambe (cruralgie), etc.

La maladie est souvent diagnostiquée lors d'un bilan d'infertilité. Mais on n'en guérit pas. Les traitements généralement administrés n'ont pour but que de calmer les douleurs atroces et de soigner les problèmes de procréation.

Par ailleurs, les spécialistes semblent plus réalistes de considérer que la grossesse ne soigne pas l'endométriose. Elle l'améliorerait notablement ou préserverait d'une dégradation de la situation, offrant ainsi une période de rémission. Du fait du bouleversement hormonal, il n'est pas rare de constater une reprise des symptômes après le retour des couches.

LES HOMMES AUSSI CONCERNÉS. La célébration, le 13 mars dernier, de la Journée mondiale à elle dédiée, a permis, au Gabon, à plusieurs femmes de s'exprimer à visage découvert sur leurs expériences, sans tabou, à l'initiative de l'association Endofigabon. Créé en 2018, ce mouvement associatif à but non lucratif a décidé de faire de la lutte contre l'endométriose son cheval de bataille.

Comme actions envisagées, des campagnes de vulgarisation, de sensibilisation, d'information et de soutien destinées, en premier lieu, à la gent féminine. « Dans ce combat, nous allons travailler avec d'autres associations locales, mais aussi avec les églises et les établissements scolaires, notamment les collèges et lycées », indique Tegh-Yess Moutchinga Moutchinga, la présidente de l'association.

A noter que les hommes sont aussi concernés par

cette maladie, car les questions liées à la fertilité ou à l'infertilité sont parmi celles qui font le

plus souffrir les couples. Ils sont d'autant plus concernés que, à en croire Mme Moutchinga Mout-

chinga, les douleurs ressenties par leurs compagnes au moment des règles les affectent. Il en

est de même si ces dernières ont des problèmes de procréation, du fait de cette pathologie.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'INSERTION ET DE LA REINSERTION

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS APPRENTISSAGE ET DE CONSEILLERS EN EMPLOI POUR L'OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI (ONE)

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/05-2019/UCP-PRODECE du 10/04/2019

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite pour le compte de l'Office National de l'Emploi (ONE) les services de :
 - 10 Conseillers en apprentissage ;
 - 9 Conseillers en emploi.
3. Les missions attendues pour les postes à pourvoir sont détaillées dans les termes de références y relatifs.
4. Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :
 - une lettre de candidature adressée au Coordonnateur de l'UCP-PRODECE ;
 - les copies certifiées conformes des diplômes ;
 - un Curriculum vitae ;
 - les attestations de service fait.
5. Pour assurer ces missions, les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :
 - Conseiller en apprentissage
 - être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 ou d'un diplôme de niveau BTS avec une expérience professionnelle d'au moins six (6) mois dans l'un des domaines suivants : hôtellerie, mécanique ou maintenance automobile, mécanique générale et construction métallique bâtiment et métiers connexes (génie civil, plomberie etc...), génie énergétique (climatisation, froid commercial ou industriel) ; maintenance audiovisuelle et électronique ;
 - Conseiller en emploi :
 - être titulaire d'un BTS ou d'un diplôme de niveau
6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com ;
- Les plus porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS APPRENTISSAGE ET DE CONSEILLERS EN EMPLOI POUR L'OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI (ONE)** ».
9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **26 avril 2019 à 14 heures 00** (heure locale).
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com